

De l'impact des structures institutionnelles de développement aux projets structurants dans le cadre du POSER

I - L'Unité de Coordination du Programme

A – Fonctionnement

1 – Le principe de la coordination

§1 – La synergie internationale

§2 – Système de centralisation nationale

2 – Les services

§1 – Les services administratifs

§2 – Les services de soutien sur le terrain

B – Les structures institutionnelles sous tutelles

1 – La Commission Régionale des Partenaires

§1 – Le rôle des Commissions Régionales des Partenaires

§2 – La structure des Commissions Régionales des Partenaires

2 – L'Association Communautaire de développement

§1 – Structure et fonctionnement de l'association Communautaire de développement

§2 – les bénéficiaires

II – L'opportunité des projets structurants

A – Les limites des microprojets

1 – les effets intrinsèques

§1 – Résultats mitigés chez certains bénéficiaires

§2 – L'impuissance des ACD

2 – Les effets extrinsèques

§1 – Les freins au niveau des institutions régionales

§2 – Lenteur de la procédure d'éligibilité

B – les bases objectives des projets structurants

1 – Le capital humain

§1 – L'expertise adéquate

§2 – L'instauration de formations préalables

2 – Les grands projets de construction

§1 – Les ouvrages dédiés aux énergies renouvelables

§2 – Les ouvrages hydrauliques

INTRODUCTION

« *Si vos projets portent à un an, plantez du riz ; à dix ans, plantez un arbre*¹ », disait un poète chinois. A l'aune du développement durable, cette citation nous démontre que si l'on veut lutter contre la pauvreté, par exemple, il faut semer de bonnes graines dans un champs bien labouré. En d'autres termes, les chemins qui mènent au développement durable doivent être tracés sans ambiguïté pour corriger les erreurs du passé, aménager les chantiers du présent et anticiper sur les besoins du futur.

Du 18 octobre 2018 au 22 janvier 2019 (3 mois), j'ai effectué un stage au sein de l'Unité de Coordination du Programme (UCP), sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE) de la République du Cap-Vert. L'UCP coordonne le programme de Promotions des Opportunités Socio-économiques Rurales (POSER) financé par l'Etat et les bailleurs de fonds tels que le Fonds Fiduciaire du mécanisme de cofinancement Espagnol (FFE) et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Ce dernier est à l'initiative et au financement du stage.

Le POSER est un programme de développement communautaire. Il est basé sur les acquis du Programmes Régionaux de Lutte Contre la Pauvreté (PLPR), un ancien programme du FIDA (1999-2012) qui a appuyé la mise en place au niveau des régions de neuf Commissions régionales de partenaires (CRP) et des Associations Communautaires de Développement (ACD) jusqu'à l'obtention de leur statut juridique². En 2012, L'accord de prêt pour le POSER a été signé à Rome avec le FIDA pour un montant de 6,3 millions d'USD et un prêt supplémentaire du Fonds fiduciaire espagnol (FFE) pour la sécurité alimentaire de 9,5 millions d'USD à la République du Cap-Vert pour créer de l'emploi et des opportunités³. Le prêt

¹ Poète chinois, 500 av. J.-C.

² Fonds International pour le Développement Agricole. (2017). *Programme de Promotion des Opportunités Socio-économiques Rurales – Rapport de revue à mis parcours*. Consulté sur <https://operations.ifad.org/documents/654016/22bf6a65-65fa-4b20-a099-5c5dd422b00b>

³ International Fund for Agricultural Development (Rome). (2012, 28 octobre). Afrique : le FIDA et le Cap-Vert signent un accord de prêt de 15,8 Millions d'USD pour créer de l'emploi (Communiqué de presse). AllAfrica. Consulté sur <https://fr.allafrica.com/stories/201210300585.html>

supplémentaire du FIDA a été signé le 27 mai 2017. POSER est entré en vigueur le 11 février 2013, la date d'achèvement est le 31 mars et la clôture le 30 septembre 2019⁴.

Mon maître de stage étant Dr Ana Raquel FREIRE, Responsable cellule Genre Inclusion Jeunes et qui avait une parfaite proximité avec les structures institutionnelles de développement, j'ai pu bénéficier de ses visites pour emmagasiner des informations et de son expertise pour mieux appréhender le mécanisme institutionnel.

Le stage s'est basé sur la documentation interne et les interviews des différents acteurs. Au niveau externe j'ai mené des interviews auprès des agents des CRP, des ACD, et des enquêtes chez les bénéficiaires. Sur l'île de Santiago et ses environnants ainsi que sur l'île de Fogo. En général, ce stage m'a permis de côtoyer un programme de développement et à mesurer sa portée socio-économique et institutionnelle. En mettant en pratique mes acquis théoriques, j'ai pu collecter assez d'informations pour conforter et confirmer ma passion pour le secteur du développement et sa précieuse influence sur les populations rurales pauvres.

Avec un recouvrement très bas, le Programme et ses bailleurs de fonds n'a pas atteint ses objectifs de retour sur financement. Si *l'obligation de rembourser une dette à travers des versements réguliers opère comme un dispositif d'engagement sur lequel s'appuient les agents pauvres « avertis » afin d'épargner*⁵, il est à relever que toute limite quant à la possibilité d'amasser un revenu subséquent, porte préjudice à la capacité d'honorer les engagements d'emprunt. Des conditions relatives à l'UCP, aux limites enregistrées au sein des CRP et des ACD, portent un impact significatif sur le comportement des bénéficiaires. Les conséquences fustigent les objectifs du Programme et remettent en cause la pertinence et l'opportunité des microprojets. Le rôle joué par les structures institutionnelles de développement et leur implication dans le déroulement du programme a relativisé la pertinence contextuelle des microprojets et à l'affirmation imminente des projets structurants.

⁴ Fonds International pour le Développement Agricole. (2017). *Programme de Promotion des Opportunités Socio-économiques Rurales – Rapport de revue à mis parcours*. Consulté sur <https://operations.ifad.org/documents/654016/22bf6a65-65fa-4b20-a099-5c5dd422b00b>

⁵ Fafchamps Marcel, « Contraintes de crédit, collatéral et prêts aux pauvres », *Revue d'économie du développement*, 2013/2 (Vol. 21), p. 68. DOI : 10.3917/edd.272.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2013-2-page-79.htm>

Les 3 mois passés au sein de l'UCP m'ont permis de présenter à titre préalable les structures institutionnelles de développement, à savoir leur fonctionnement (I) et ensuite, la justification de la revalorisation et de l'implantation imminente des projets structurants (II).

I - L'Unité de Coordination du Programme

L'Unité de Coordination du Programme (UCP) est sous la tutelle directe du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE). Ce dernier pilote le programme avec les injonctions du gouvernement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et des directives liées à la cohésion sociale. L'UCP est le système nerveux du programme de développement au Cap-Vert, relative au Programme de Promotion d'Opportunités Socioéconomiques Ruraux (POSER) et du POSER-Climatiques. Elle centralise les activités du programme avec un fonctionnement spécifique et administre les structures institutionnelles régionales ou insulaires et locales. Ces dernières constituent le point de ralliement des bénéficiaires.

A – Fonctionnement

Le fonctionnement de l'UCP, à l'instar de toute autre entreprise, repose sur des principes cardinaux et d'une certaine déontologie. Son domaine d'action est très sensible, d'où le besoin infaillible d'optimisation organisationnelle qui impose à chaque collaborateur ou responsable des prérogatives relatives à la valorisation progressive des actions. Avec une structuration rigide mais complémentaire, ses acquis reposent sur une base réglementée qui justifie les dispositions légales et dans l'approche cellulaire, les ramifications administratives.

1 – Le principe de la coordination

Ces dispositions sont réglementées à des niveaux de responsabilités diverses. Elles permettent de justifier, avec une base légale, les actions menées par l'UCP dans le cadre de ses missions de réduction de la pauvreté, en partenariat avec les différents bayeurs. Ces actions découlent de principes et de prérogatives.

§1 – La synergie internationale

La coordination reste le soubassement des programmes de développement et c'est un principe établi au niveau international.

Sur le plan international, le tollé des pays industrialisés dans les années 70 – 80 a fait naître un élan d'engagements pour inciter les pays sous-développés à s'investir dans les politiques de développement durable. Ce besoin, devenu collectif, a favorisé les échanges et

corrélativement les bases de la coordination. Cet engagement est salutaire, car aucune politique ne peut porter des fruits sans coordination. Et à une certaine mesure l'engagement porte des connotations injonctives pour tous les acteurs. En effet, « *toutes les grandes organisations et institutions internationales devraient s'assurer que leurs programmes apportent encouragement et soutien au développement durable et elles devraient beaucoup améliorer leur coordination et leur coopération* ». L'une des recommandations rédigées en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le rapport Brundtland⁶. Sa présidente Gro Harlem Brundtland évoquait déjà ce besoin de coordination dans son discours d'ouverture du sommet en disant que « *dans l'histoire des peuples, nous vivons à une époque où l'on a plus besoin que jamais de coordination dans l'action politique et du sens des responsabilités*⁷ ».

La coordination oriente les actions internationales lorsque le but est commun. C'est dans ce sillage que le Programme de Promotion d'Opportunités Ruraux (POSER) est financé par différents bailleurs internationaux, entre autres, à savoir le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Fonds Fiduciaire Espagnol (FFE).

Cependant, la centralisation de cette coordination est du domaine de l'UCP.

§2 – Système de centralisation nationale

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement assure la tutelle du programme, supervise le travail de l'UCP et facilite la coordination et l'harmonisation des approches d'implémentations avec d'autres projets. Ce dernier volet assigne à l'UCP la responsabilité de coordonner les contributions des différents acteurs liés au POSER.

L'UCP dispose d'une autonomie administrative et financière. En général, sa mission est caractérisée par onze (11) volets qui sont :

⁶ Le rapport Brundtland est le titre d'une publication, officiellement intitulée *Notre avenir à tous*, rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport fut utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992.

⁷ Ibid.

- Mobiliser et appliquer les ressources financières allouées aux POSER et POSER-C en conformité avec les termes de l'Accord de Crédit et au document de Conception du Programme.
- Utiliser des procédures transparentes et flexibles de bonne gouvernance, conformément à la stratégie du POSER et POSER-C.
- Préparer et diffuser des informations aux bailleurs de fonds, aux bénéficiaires et aux partenaires du POSER et POSER-C.
- Mobiliser et appliquer, conformément à la stratégie définie dans l'Accord de Crédit, les ressources financières accordées ou d'autres ressources supplémentaires affectées au POSER et POSER-C.
- Mobiliser des partenariats nationaux et internationaux.
- Décaisser les fonds prévenants de la contrepartie du Gouvernement et du FIDA.
- Accompagner et évaluer l'impact des microprojets sur la Réduction de la Pauvreté.
- Compiler les Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté et les plans d'activités des CRP.
- Compiler les rapports des CRP.
- Réaliser les audits techniques, comptables et administratifs, indépendants, des CRP.
- Capaciter les CRP institutionnellement.
- Cependant, d'autres prérogatives complémentaires sont assignées à l'UCP. Elles sont :
- Prêter assistance à la coordination de l'intervention du FIDA dans le cadre du Programme.
- Assurer la coordination du volet formation du Programme.
- Faire la consolidation du PTBA en fonction des besoins de chaque structure intervenante dans l'implémentation des activités du Programme.
- Faire la consolidation des rapports de suivi du projet.
- Assure l'élaboration trimestrielle et annuelle des rapports financiers⁸.

⁸ Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, synthèse des documents suivants : Le Document de Conception du Programme POSER, Le Document de Conception du Projet POSER-C, Directives-acquisitions financées par des prêts du FIDA, Le Manuel de Décaissement du FIDA, Le Manuel de Procédure du PLPR et Le Manuel d'exécution du POSER, pp. 31-33

L'accomplissement de ses fonctions découlent d'une organisation établie suivant des normes. La déontologie qui sied à l'UCP est à l'image de celles des grandes entreprises. Les différents services et leurs réglementations en vigueur reflètent bien cette homologation.

2 – Les services

Une bonne structuration des différents services est un gage de bonne gestion dans une entreprise. Des services clés sont mis en place pour une meilleure complémentarité et l'épanouissement de l'entité. L'UCP ne déroge pas à cette règle et chaque maillon de la chaîne est bien ancrée dans ses fonctions. Des collaborateurs engagés sont dispatchés entre les services administratifs et les services de soutien sur le terrain.

§1 – Les services administratifs

Ces services jouent un rôle central. Ce sont des services de direction et de contrôle. Nous citerons les quatre (4) principaux services administratifs qui retracent l'homologation des microprojets.

Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (PRLP) qui soutient l'implémentation des microprojets sollicités par les populations rurales. La sélection des microprojets et leurs financements⁹. Cette cellule évalue la conformité des documents, soumis par les CRP par rapport aux bénéficiaires, suivant certains critères et éventuellement à une validation¹⁰.

La cellule Administration et Finance, gère la comptabilité, la gestion des ressources humaines de l'UCP et des CRP, participe à la préparation du PTBA global, pilote la mission de supervision des bailleurs de fonds et supervise l'audit des CRP¹¹. L'outil de travail est le logiciel TOMPRO¹².

⁹ Ibid. p.20

¹⁰ Entretien avec Madame Edzana MASCARENHAS, Responsable microprojets, UCP, Praia, réalisée le 18 janvier 2019.

¹¹ Entretien avec Madame Theresa Rocha DA COSTA NEVES, Responsable Administration et Finance, UCP, Praia, réalisé le 21 décembre 2018

¹² Le logiciel TOMPRO, pour la gestion et la finance relatives aux informations, les dates, le suivi budgétaire, le suivi analytique, la demande de retrait de fonds..., développé par TOMATE - France

La cellule suivi et évaluation, communication SIG, prépare les rapports d'activité, les SIG à envoyer au FIDA et le suivi PTBA avec le logiciel RUCHE¹³. Des extractions sont effectuées pour établir le cadre logique et le cadre de mesure de rendement du programme. Des fiches sont élaborées pour les bénéficiaires des microprojets avec un code pour chaque bénéficiaire¹⁴.

Le secrétariat a le rôle d'assistantat administratif. Nous citerons aussi le volet administratif des cellules qui sont aussi des services de soutien sur le terrain, à l'instar de la cellule Suivi Evaluation. Nous avons :

La cellule Microfinance et Entreprenariat qui a la gestion du Fonds de Microfinance du POSER et du suivi du Fonds de Recouvrement (FRC)¹⁵.

La cellule Aménagement Conservation des Sols et de l'Eau qui s'occupe de la comptabilité du POSER-C¹⁶.

La cellule Genre Inclusion Jeunes qui planifie les activités inhérentes¹⁷.

Nous donnons l'organigramme ci-dessous pour avoir un aperçu plus objectif des services de l'UCP.

¹³ Le logiciel RUCHE, permet de suivre l'évolution technique et financière des activités et des réalisations physiques, développé par COSIT - Mali

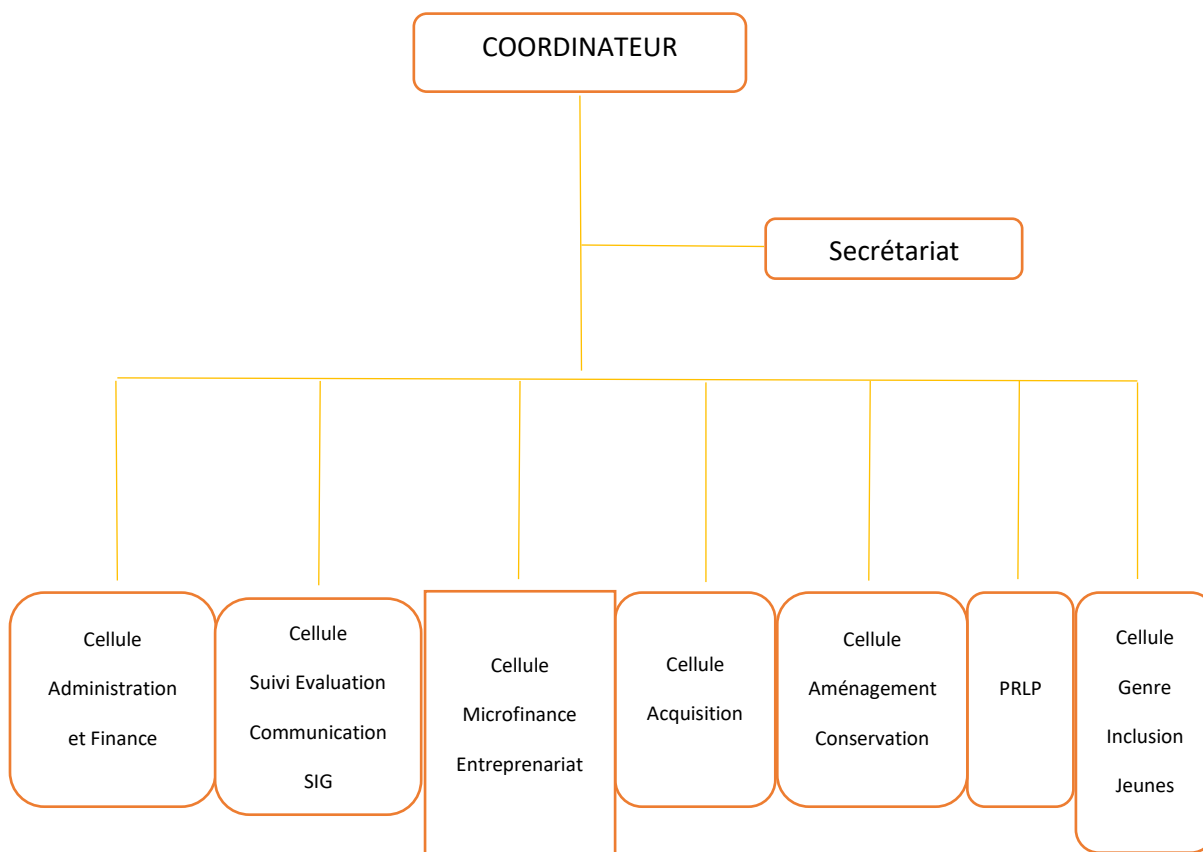
¹⁴Entretien avec Monsieur Jorge Matias AMADO DIAS, Responsable Suivi Evaluation, UCP, Praia, réalisé le 20 décembre 2018.

¹⁵ Entretien avec Monsieur Bernardino GONCALVES, Responsable Microfinance Entreprenariat, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

¹⁶ Entretien avec Monsieur Paulo Jorge CORREIA BARROS, Consultant Expert Conservation des Sols et de l'Eau, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

¹⁷ Entretien avec Madame Ana Raquel FREIRE, Responsable cellule Genre Inclusion Jeunes et cumulativement cellule Animation Formation et Réseaux, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

Organigramme de l'Unité de Coordination du Programme du POSER et POSER-C



NB : La cellule Animation Formation et Réseaux est momentanément intégrée dans la cellule Genre Inclusion Jeunes.

§2 – Les services de soutien sur le terrain

Ces services qui regroupent certaines cellules ont des éléments qui vont sur le terrain, en général, pour recueillir des informations, suivre les installations et animer des panels. Nous en avons :

- La cellule Suivi Evaluation et Communication SIG fait la collecte de fiches de données et l'enregistre dans la base. Des fiches sont remplies pour établir la base de données relative aux bénéficiaires et microprojets. Ces fiches sont :
 - Fiche des contrats
 - Fiche complémentaire agriculture et fiche exploration agriculture
 - Fiche complémentaire d'élevage et fiche exploration élevage
 - Fiche complémentaire pêche et fiche exploration pêche
 - Fiche complémentaire commerce, service et transformation et fiche exploration commerce, service et transformation
 - Fiche projet social
 - Fiche de collecte de données sur session de formation
 - Fiche de collectes de données sur les ACD
 - Fiche des collectes des accords de partenariat¹⁸.

- La cellule Microfinance et Entreprenariat avec le renforcement des capacités sur l'animation économique et financière¹⁹.

- La cellule Aménagement Conservation des Sols et de l'Eau qui prend aussi en compte le SIG, le suivi des programmes du POSER-C,
 - La politique de Conservation des sols :
 - ✓ Diverses constructions et reboisement
 - La Mobilisation et le stockage de l'eau pour l'irrigation :
 - ✓ Electrification des forages avec le système solaire photovoltaïque
 - ✓ Installation des projets d'adduction de distribution de l'eau agricole
 - ✓ Construction des réservoirs pour le stockage de l'eau
 - ✓ Accompagnement de l'élaboration des projets
 - ✓ Accompagnement des formations²⁰.

¹⁸ Entretien avec Madame Maria De Fatima De Brito SEMEDO, Assistante Suivi Evaluation, UCP, Praia, réalisé le 21 décembre 2018.

¹⁹ Entretien avec Monsieur Bernardino GONCALVES, Responsable Microfinance Entreprenariat, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

²⁰ Entretien avec Monsieur Paulo Jorge CORREIA BARROS, Consultant Expert Conservation des Sols et de l'Eau, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

- La cellule Genre Inclusion Jeunes et la Cellule Animation Formation et réseaux avec le suivi des activités femmes et jeunes, l'intégration Genre, formation sur des questions techniques dans tous les domaines, planification des actions qui manquent pour leur consolidation, concertation avec les animateurs et l'organisation des visites²¹.

L'UCP, dans ses prérogatives liées à son fonctionnement et à son statut, administre et contrôle les structures institutionnelles régionales et locales.

B – Les structures institutionnelles sous tutelles

Les structures institutionnelles sous tutelles sont les relais du programme au niveau régional et local. Chaque structure institutionnelle repose sur une base de prérogatives qui la rattache à la précédente. Les ACD dépendent des CRP et les CRP de l'UCP. Les structures institutionnelles sous tutelles offrent des services de proximité relatifs aux injonctions de l'UCP. Les CRP au niveau régional et les ACD au niveau local.

1 – Les Commissions Régionales des Partenaires

Les Commissions Régionales des Partenaires sont les représentants administratifs au niveau régional ou insulaire du Programme. Elles recueillent et centralisent toutes les informations relatives au Programme. Pour mieux appréhender leur place dans le dispositif du programme, il serait opportun de parler de leur rôle et de leur structure.

§1 – Le rôle des Commissions Régionales des Partenaires

Le rôle des CRP répond à trois (3) critères principaux. Nous avons le critère du partenariat, le critère relatif au statut des CRP et le critère financier. En plus détaillé, nous avons :

Les neuf (9) CRP, à Santo Antão, São Nicolau, São Vicente, Maio, Fogo, Brava, Santiago Norte, Santiago Centro et Santiago Sul, sont les principaux partenaires d'implémentation du POSER.

²¹ Entretien avec Madame Ana Raquel FREIRE, Responsable cellule Genre Inclusion Jeunes et cumulativement cellule Animation Formation et Réseaux, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

La CRP est une association de droit privé avec un statut d'utilité publique. Dans sa lutte contre la pauvreté, son objectif est de développer la capacité organisationnelle de l'ACD en œuvrant pour :

- Promouvoir le développement du Programme Régional de Réduction de la Pauvreté (PRLP) ;
- Elaborer, suivre et évaluer les microréalisations et les activités de lutte contre la pauvreté ;
- Construire la capacité de ses membres ;
- Promouvoir l'échange d'expériences entre organisations au niveau régional et national ;
- Mobiliser des partenaires et des financements au niveau national et international ;
- Pour assurer la viabilité financière des CRP dans leurs actions de suivi et d'évaluation des microprojets financés, il est attribué aux CRP un financement de 3% du coût du microprojet couvert par le bailleur de fonds du programme²².

Pour le Président Lopes, la CRP peut être considérée comme une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui travaille avec d'autres partenaires ou la municipalité pour le POSER et d'autres programmes. Cependant, l'aval de l'UCP est nécessaire pour nouer des accords avec des partenaires. En suivant la méthodologie du Programme, elle sélectionne et met en œuvre des projets. La suivie sera assurée quant à elle par l'Unité technique. Une rencontre hebdomadaire est organisée, à la CRP de Santiago Sul, pour suivre, analyser et planifier les actions.

Et pour développer la capacité organisationnelle des ACD, la CRP de Santiago Sul fait des rencontres avec les présidents des ACD sur la méthodologie à suivre et la procédure du Programme. L'élaboration, le suivi et l'évaluation des microréalisations et des activités locales, se font avec l'appui de l'Unité technique et du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. La capacitation des membres est renforcée par l'instauration de formation périodique.

²² Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, synthèse des documents suivants : Le Document de Conception du Programme POSER, Le Document de Conception du Projet POSER-C, Directives-acquisitions financées par des prêts du FIDA, Le Manuel de Décaissement du FIDA, Le Manuel de Procédure du PLPR et Le Manuel d'exécution du POSER, pp. 34 - 35

En ce qui concerne la promotion de l'échange d'expériences entre les organisations au niveau régional et national, l'intégration de la plateforme sur Facebook est permanente et deux rencontres nationales organisées. La mobilisation de partenaires et des financements au niveau national et international, passe par la plateforme des ONG du Cap-Vert²³.

Le président Lopes a été en Belgique en 2015 pour assister au sommet du réseau TOGETHER²⁴.

Le gestionnaire Silvino Funtado de Santiago Norte d'ajouter que la CRP a pour objectif la promotion socioéconomique et de la solidarité. La CRP est un espace de consultation avec les ACD, les bénéficiaires et les autres partenaires²⁵.

L'animateur de la CRP de Fogo nous apprend aussi que la CRP élabore et active le financement des microprojets. Elle organise la formation des membres des ACD et contrôle le projet²⁶.

Le rôle joué par les CRP dans le Programme de lutte contre la pauvreté dépend grandement de la pertinence de leur structuration.

§2 – La structure des Commissions Régionales des Partenaires

La structure de la CRP permet d'établir l'ensemble des dispositifs par lesquels elle répartit, organise, coordonne et contrôle ses activités. Nous parlerons de l'Unité Technique qui est le principal organe de gestion de la CRP et nous établirons l'organigramme.

L'Unité Technique se compose d'un gestionnaire, d'animateurs (un pour chaque municipalité de la région) et d'un comptable. Elle est responsable de la gestion technique des activités de la CRP et ses fonctions sont :

- Fournir un soutien technique aux bénéficiaires du programme et aux ACD ;
- Mobiliser des ressources ;

²³ Entretien avec Monsieur Lourenco Furtado LOPES, Président de la CRP de Santiago Sul, Santiago, réalisé le 5 décembre 2018.

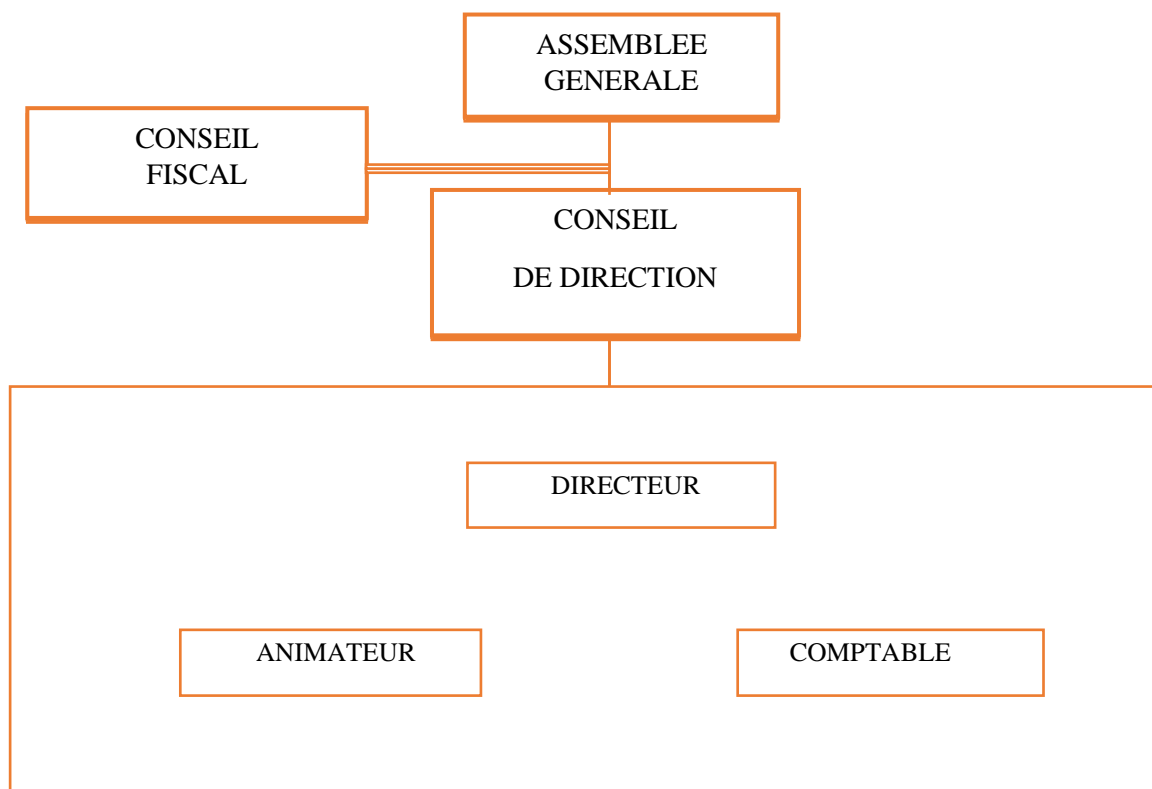
²⁴ TOGETHER est un réseau international de plus de 400 territoires (communes, communautés de communes, régions, etc.), dits « territoires de coresponsabilité », répartis dans une vingtaine de pays européens et africains, participent au développement de la démarche SPIRAL et l'utilisent partiellement ou en totalité en fonction de leur contexte.

²⁵ Entretien avec Monsieur Silvino FUNTADO, Gestionnaire de l'Unité Technique CRP Santiago Norte, Santiago Norte, réalisé le 15 novembre 2018.

²⁶ Entretien avec Monsieur José Ribeiro DE OLIVEIRA, Animateur CRP Fogo, Fogo, réalisé le 9 novembre 2018.

- Assurer le suivi et l'implémentation des microprojets et des activités ;
- Signer des contrats d'exécution avec les ACD ;
- Assurer l'évaluation de l'impact des microprojets auprès des bénéficiaires ;
- Renforcer la capacité des ACD ;
- Assurer l'organisation administrative, financière et comptable de la CRP.

Organigramme de la Commission Régionale des Partenaires



2 – L'Association Communautaire de développement

L'association communautaire de développement est la structure institutionnelle de développement par excellence en matière de proximité avec les populations. Généralement composé des membres de la communauté, ses différents organes reflètent le concept participatif prôné par le Programme de lutte contre la pauvreté. Comme toute structure

institutionnelle de développement, l'ACD possède une structure et un fonctionnement spécifique. Son autre particularité est aussi sa proximité avec les bénéficiaires.

§1 – Structure et fonctionnement de l'association Communautaire de développement

L'ACD est constituée par les habitants des zones respectives. Les trois (3) organes qui composent l'ACD sont :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Conseil d'Administration ;
- Le Conseil Fiscal.

Les membres des organes sont élus pour un mandat de trois (3) ou quatre (4) ans.

Afin de garantir la pérennité financière des ACD dans leurs actions de suivi et d'évaluation des microprojets financés, il est attribué aux ACD un financement de 5% du coût du microprojet couvert par le bailleur de fonds du microprojet. Le montant, ainsi défini, sera utilisé pour payer les dépenses suivantes :

- Les frais de missions de suivi et d'évaluation des travaux ;
- Les gratifications des dirigeants des ACD ;
- Les tickets de présence ;
- Le recrutement d'experts spécifiques pour des missions simples.

Les attributions sont quant à elles :

- Valider les microprojets ;
- Sélectionner les bénéficiaires de microprojets à travers des assemblées communautaires ;
- Exécuter et faire le suivi évaluation des microprojets cofinancés par le Programme ;
- S'impliquer dans la gestion et la maintenance des infrastructures communautaires financées par le Programme ;

- Mobiliser des partenaires (locaux / nationaux / internationaux et / ou publics ou privés) pour financer des microprojets pour combattre la pauvreté²⁷.

Pour ajouter à ces prérogatives réglementées, le Président Nicolau CENTERO affirme de manière pragmatique que l'ACD a un rôle social, sportif, culturel, environnemental... Dans le domaine agricole, l'ACD s'active dans la fixation des plantes fruitières et s'engage pleinement dans l'agriculture pluviale, dans la communauté de Cabeça Funda sur l'île de Fogo²⁸.

A Achada Montirosa, le Président Augusto Ledo Pontes BARBOSSA d'affirmer que l'ACD a permis la réhabilitation des maisons en partenariat avec la Mairie. Elle a favorisé et participé à la construction de banquette, de digue et dans la plantation d'espaces. La CRP de Fogo demeure la partenaire prioritaire avec l'aide à la construction de poulaillers, à l'approvisionnement d'aliments pour la volaille et l'élevage et à la distribution de pirogues²⁹.

L'ACD étant la structure institutionnelle de développement qui se trouve au centre des populations et donc des bénéficiaires, reste le meilleur outil de mesure pour voir l'intensité de l'engagement des populations dans le Programme de lutte contre la pauvreté.

§2 – les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont au centre du Programme de lutte contre la pauvreté. Ils sont au début de la programmation avec des objectifs précis et à la fin du Programme comme finalité socioéconomique.

Les objectifs du Poser gravitent autour des bénéficiaires. C'est ainsi que nous pouvons énumérer les objectifs comme suit :

Objectif général du POSER : amélioration des conditions de vie de la population rurale pauvre. Et à la date d'achèvement du programme, cette amélioration entraînera la réduction de la

²⁷ Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, synthèse des documents suivants : Le Document de Conception du Programme POSER, Le Document de Conception du Projet POSER-C, Directives-acquisitions financées par des prêts du FIDA, Le Manuel de Décaissement du FIDA, Le Manuel de Procédure du PLPR et Le Manuel d'exécution du POSER, p. 38

²⁸ Entretien avec Monsieur Nicolau FUNDA, Président de l'ACD Cabeça Funda, Fogo, réalisé le 10 novembre 2018.

²⁹ Entretien avec Monsieur Augusto Ledo Pontes BARBOSSA, Président de l'ACD Achada Mentirosa, Fogo, réalisé le 8 novembre 2018.

prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants, l'augmentation de l'indice d'accumulation des biens ou la diminution du taux de pauvreté (en particulier pour les ménages dirigés par des femmes), dans le domaine d'intervention du programme.

Objectif spécifique du POSER :

- Contribuer à l'augmentation du revenu rural, en promouvant la création d'opportunités économiques inclusives et durables dans les zones rurales ;
- Promouvoir l'emploi à long terme pour les ruraux pauvres (en particulier les femmes et les jeunes) ;
- Soutenir la sélection des bénéficiaires de microprojets en faveur d'activités génératrices de revenus durables ;
- Veiller à ce que les activités économiques agricoles et d'élevages, implémentées par les bénéficiaires, contribuent à leur sécurité alimentaire, y compris la réduction de leur dépendance à l'égard de l'importation d'aliments ;
- Assurer à ce que les revenus issus de ces activités économiques contribuent à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires (aussi bien en termes de leur diète alimentaire que de leur accès à des biens et services de base)³⁰.

³⁰ Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, synthèse des documents suivants : Le Document de Conception du Programme POSER, Le Document de Conception du Projet POSER-C, Directives-acquisitions financées par des prêts du FIDA, Le Manuel de Décaissement du FIDA, Le Manuel de Procédure du PLPR et Le Manuel d'exécution du POSER, pp. 19 - 20

II – L’opportunité des projets structurants

Les limites des microprojets marquent indubitablement le recours aux projets structurants. Ces derniers s’imposent comme solution pérenne pour répondre aux objectifs du Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale. Le Cap-Vert a une particularité notoire et la politique de développement passe indubitablement par l’accès aux besoins primaires. La priorité des projets structurants a été biaisé par l’instauration de résultats basés sur des chiffres relatifs aux microprojets. Cette situation dommageable a favorisé les différents problèmes rencontrés au niveau central et au niveau local. Elle a aussi tracé les prémisses de la valorisation et de la priorité des projets structurants.

A – Les limites des microprojets

Les microprojets, élaborés pour améliorer les conditions de vie des populations rurales défavorisées, ont enregistré des limites indubitables. Les résultats n’ont pas souvent été à la hauteur des attentes escomptées. La chaîne procédurale a souffert d’effets intrinsèques et extrinsèques.

1 – les effets intrinsèques

Les effets intrinsèques concernent les acteurs directs des microprojets et leur environnement direct. Nous parlons ici des bénéficiaires, comme acteurs principaux, et les ACD, comme les premiers interlocuteurs de ces mêmes bénéficiaires. Ces effets ont des impacts et des limites.

§1 – Résultats mitigés chez certains bénéficiaires

Différents facteurs sont à l’origine des résultats mitigés des microprojets chez certains bénéficiaires. Nous pourrions citer les différentes causes enregistrées chez certains bénéficiaires interviewés. Ces causes peuvent être regroupées en trois (3) catégories à savoir : la formation, les outils de production et les objectifs non atteints.

Le manque de formation relatif à la création de microprojets aura des conséquences néfastes sur le revenu du bénéficiaire. En effet, tout financement doit être précédé d’une bonne formation, gage d’un bon investissement. Sans une formation adéquate, les ouvrages ne

profiteront pas d'une expertise idoine créatrice et génératrice de revenus. Ce savoir-faire qui est le nerf central de tout projet de développement doit être au début et à la fin de la mission. Il s'agit là, d'enseigner les meilleures pratiques, de consolider les acquis pour un rendement subséquent. En effet, après l'obtention du financement, l'ACD achète les matériaux et le bénéficiaire effectue lui-même les travaux de construction. Le problème se pose lorsqu'il n'a aucune qualification ou formation adéquate pour un tel projet. En 2016, le POSER a financé un projet d'aviculture, avec deux bénéficiaires hommes, à Santiago Sud, à hauteur de 637 083 \$ (3 822 498 FCFA) avec une contribution des bénéficiaires de 65 543\$ (393 258 FCFA). Le total est de 702 626 \$ (4 215 756 FCFA)³¹.

Les bénéficiaires ont entrepris la construction du poulailler qui ne répondait pas aux normes. En effet, un vétérinaire interpellé à ce sujet leur a signalé l'inadéquation du poulailler, d'où les conséquences négatives sur le rendement. La seule initiation qu'ils ont eu émane du fournisseur des poussins le jour même de la livraison. Et avec la disparition d'une bonne partie des poussins et d'une croissance très lente des survivants, les revenus ont été de très courte durée³².

Le même manque de formation a été noté chez Madame Sideneia Lopes BARRETO à Santiago. Avec un financement du POSER de 612 547 \$ (3 675 282 FCFA) et une contribution personnelle de 63 019\$ (378 114 FCFA)³³, la seule formation qu'elle a eu en aviculture est une courte initiation de son oncle³⁴.

Le manque de formation comporte aussi un aspect psychologique que le sociologue Martins JOBEL, collaborateur du POSER, a posé. En effet, l'ignorance sur les outils de production réduit la motivation du bénéficiaire. Cette ignorance se traduit par un manque de connaissance de certaines pratiques agricoles, entre autres³⁵.

³¹ Fiche d'identification du microprojet, Code 006 2016 - UCP

³² Entretien avec Monsieur João Da Cruz Tavares PIREs, Co-bénéficiaire du Microprojet 006 2016, Dobe, Santiago Sud, Santiago, réalisé le 5 décembre 2018.

³³ Fiche d'identification du microprojet, Code 011 2016 - UCP

³⁴ Entretien avec Madame Sideneia Lopes BARRETO, Bénéficiaire du Microprojet 011 2016, Trinidad, Santiago Sud, Santiago, réalisé le 5 décembre 2018.

³⁵ Entretien avec Monsieur Martins JOBEL, Sociologue et Vulgarisateur détaché par le MAE, Praia, Santiago, réalisé le 17 janvier 2019.

En ce qui concerne les outils de production, nous parlerons de Couveuse à œufs.

En effet, le manque de Couveuse à œufs pose un problème récurrent et immobilise les poulaillers durant des mois. Les poussins viennent du Portugal et la distance ne fait qu'accroître l'attente des bénéficiaires, avec un impact très négatif sur les revenus. Madame Maria Fernando VIEIRA³⁶ vit cette situation, malgré un financement du POSER de 1 736 799\$ (10 420 794 FCFA) et une contribution personnelle avec deux (2) autres bénéficiaires de 192 978\$ (1 157 868 FCFA)³⁷.

Pour les objectifs non atteints, nous parlerons du vol de plantation, du manque d'eau et du problème de recouvrement.

En effet, Monsieur Jose Antonio Sanches VARBLA, 80 ans, bénéficiaire en agriculture, a été victime de vol dans sa plantation de bananes. Plus de la moitié de ses pieds de bananes ont disparu. Et, en plus de ces vols récurrents, les animaux errants entrent dans la plantation qui manque de barrières de protection³⁸.

En ce qui concerne le manque d'eau, qui reste le problème majeur au Cap-Vert et le souci premier du POSER, nous parlerons d'un microprojet, qui, à lui seul, demeure très illustratif de la pertinence et de l'imminence des projets structurants. En effet, un microprojet composé de quatre (4) femmes, en culture hydroponique, a été abandonné par manque d'eau. Le projet a été financé par le POSER à hauteur de 1 200 000\$ (7 200 000 FCFA) et avec une contrepartie des bénéficiaires à hauteur de 133 333\$ (799 998 FCFA)³⁹. Le projet n'ayant pas abouti par manque d'eau, malgré toutes les installations, les bénéficiaires ont eu un nouveau financement du CARITAS⁴⁰ pour continuer le projet⁴¹.

Ces différents incidents liés au bon déroulement des microprojets, ont des conséquences sur le recouvrement des microprojets. En effet, chaque bénéficiaire profite d'un prêt des bailleurs

³⁶ Entretien avec Madame Maria Fernando VIEIRA, Co-bénéficiaire du Microprojet 010 2015, São Martinho Pequeno, Santiago Sud, Santiago, réalisé le 5 décembre 2018.

³⁷ Fiche d'identification du microprojet, Code 010 2015 - UCP

³⁸ Entretien avec Monsieur Jose Antonio Sanches VARBLA, Bénéficiaire en Agriculture, Santa Cruz, Santiago, réalisé le 10 janvier 2019.

³⁹ Fiche d'identification du microprojet, Code 009 2015 - UCP

⁴⁰ CARITAS internationalis est une confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif, présente dans plus de 200 pays et territoires. Caritas vient du latin et signifie *amour de l'autre*.

⁴¹ Entretien avec Madame Catiza Maria Ribeira De PINA, Co-bénéficiaire en Culture Hydroponique, Logueira, Santiago Centre, Santiago, réalisé le 4 décembre 2018.

et le remboursement s'effectue sur les revenus. Cependant, les divers pourcentages du paiement avancés par les différents acteurs ont fini par semer la confusion chez les bénéficiaires et certains ont, tout simplement, décidé de ne pas payer. Cependant, le problème s'est posé lorsque les animateurs, qui étaient des agents sociaux et ne géraient que l'aspect social, se sont vus confier l'élaboration de l'aspect financier. En effet, en se transformant en agent de recouvrement, ces animateurs n'ont pas pu manifester l'autorité nécessaire pour exiger le remboursement. En 2015, la coordination a exigé le paiement de la totalité du prêt en plusieurs tranches.

Les microprojets sont par essence, d'après la directive des bailleurs, des activités génératrices de revenus. Et c'est avec ces revenus que les bénéficiaires devraient rembourser les prêts. Cependant, la mauvaise foi des bénéficiaires, le manque de formation et le manque de contrôle permanent ont porté un coup déterminant sur le recouvrement. En effet, de 2014 à 2018, sur un investissement de 481 000 000 \$, à peu près 17 000 000 \$ ont été recouverts soit environ 3%⁴². Par contre, les projets qui ont été abandonnés n'ont pas été déduits du financement global.

Ces résultats mitigés de certains bénéficiaires démontrent aussi l'impuissance des ACD qui enregistrent, dans certains domaines, de sérieux problèmes.

§2 – L'impuissance des ACD

Les ACD, composées souvent de bénéficiaires, sont en contact direct avec les populations. Les problèmes liés à leur bon fonctionnement, impacte significativement sur le rôle positif qu'elles devraient jouer au niveau des bénéficiaires. Nous pouvons citer les problèmes liés à la cotisation, au manque d'expertise locale et à la mobilisation des membres.

Ce tableau récapitulatif retrace trois (3) ACD avec les lieux, les Présidents, les membres actifs, leur adhésion et leur contribution par mois.

⁴² Entretien avec Monsieur Bernardino GONCALVES, Responsable Microfinance Entrepreneuriat, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

Tableau récapitulatif des membres actifs, de l'adhésion et de la contribution par mois de 3 ACD

ACD	Lieu	Président	Membres		Adhésion	Contribution
			H	F		
Cabeça Funda	Fogo	N. Centero	25	15	500 \$	100 \$/ mois
Achada Mentirosa	Fogo	A. Barbosa	12	8	500 \$	50 \$/ mois
Varzea Nova	Santiago	B. Mendes	11	2	150 \$	50 \$/ mois

Le financement des ACD pose un grand problème de fonctionnement. Leur autonomie financière demeure très relative d'une ACD à une autre. Elle est souvent tributaire de leur dynamisme et des opportunités qu'offrent leur situation géographique. Les ACD ont la possibilité d'avoir des partenaires financiers ou même immobiliers. Mais en général, elles survivent des apports des 3% récupérés sur chaque microprojet et de la contribution des membres. Malgré la petite contribution par mois, tous les membres ne contribuent pas et seuls les membres actifs, qui sont très minoritaires, s'acquittent de cet engagement. Cette contribution est, cependant, très insuffisante pour permettre à l'ACD d'avoir des activités.

A Varzea Nova, sur les 73 membres que compte l'ACD, 11 seulement sont actifs⁴³.

A Achada Mentirosa, l'ACD compte 50 membres dont seuls 20 sont actifs et cotisent par mois⁴⁴.

En ce qui concerne les ouvrages qui demande une qualification adéquate ou une certaine expertise, en trouver reste un sérieux problème. Des frais subséquents sont alors débloqués pour s'offrir les services d'une personne extérieure qualifiée. En effet, l'ACD d'Achada Mentirosa débourse entre 700 \$ et 1000 \$ par jour pour ses ouvrages nécessitant une certaine expertise⁴⁵.

La redynamisation des ACD passe par l'engagement effectif de ses membres. En effet, l'engagement majeur d'une ACD réside dans sa capacité de mobilisation. Son problème

⁴³ Entretien avec Monsieur Benjamen Davaiga MENDES, Président de l'ACD Agri, Varzea Nova, Santiago, réalisé le 21 novembre 2018.

⁴⁴ Entretien avec Monsieur Augusto Ledo Pontes BARBOSA, Président de l'ACD d'Achada Mentirosa, Fogo, réalisé le 11 novembre 2018.

⁴⁵ Ibid.

majeur dans son incapacité à mobiliser ses membres. Effectivement, les ACD se valent par rapport à leur implication effective et leur dynamisme. Certaines n'existent que de nom et alimentent de manière très erronée les statistiques. En effet, le nombre très important d'ACD, par rapport à la population dans ces zones, pourrait prêter à confusion et faire penser à une activité très productive des Assemblées Communautaires.

La réunion de tous les animateurs des CRP, présidé par le Coordonnateur, en 2018 au niveau de l'UCP, a permis de lever le voile sur ces ACD fictifs. Il a été demandé à chaque animateur de dresser la liste des ACD les plus dynamiques aux moins représentatives⁴⁶.

Tous ces problèmes que rencontrent les ACD, montre les limites de ces structures institutionnelles de développement, avec des effets néfastes sur les bénéficiaires.

Malheureusement, ces effets négatifs au niveau interne ou local, s'ajoutent aux problèmes liés à la direction au niveau régional et central.

2 – Les effets extrinsèques

Nous parlons d'effets extrinsèques, ici, en faisant allusion aux problèmes enregistrés par les CRP et l'UCP. Il s'agit d'éléments qui freinent le déroulement normal des CRP et corrélativement les impacts au niveau de l'UCP.

§1 – Les freins au niveau des Commissions Régionales de Partenaires

Au niveau des CRP, nous pouvons relever des problèmes liés au financement et à la mobilité des agents.

Le financement des CRP, comme nous l'avons dit plus haut, dépend du pourcentage de 5% sur chaque microprojet validé par ses services et sur un financement externe de ses différents partenaires. Cependant, il est très difficile d'avoir d'autres partenaires. A Santiago Nord, la CRP n'a que le FIDA comme partenaire financier. Et malgré des efforts entrepris pour se

⁴⁶ Réunion des animateurs de tous les CRP, à savoir les 7 îles du programme, au sein de l'UCP. Chaque animateur, ou par groupe d'animateurs si une région en compte plusieurs, a fait une projection de son bilan. Cette réunion a aussi permis d'évaluer les animateurs sur leur implication. 13 et 14 décembre 2018.

rapprocher d'éventuels partenaires, elle a beaucoup de difficultés à avoir une autonomie financière. Une situation qui a des conséquences chez les bénéficiaires. En effet, il y'a plus de demande de microprojets que d'offres. Et la validation d'une petite partie de ces microprojets, réduit la somme prélevée et octroyée à la CRP.

Cependant, une tentative de se rapprocher d'un nouveau partenaire, à savoir l'Union Européenne, n'a pas abouti, à cause de la non-conformité du montage technique du projet. Les moyens n'étaient pas réunis pour pouvoir déposer un bon dossier financier⁴⁷. Le problème de la mobilité des agents aussi pose problème. Surtout pour les animateurs qui sont en contact direct avec les bénéficiaires.

En effet, l'Unité Technique de la CRP joue un rôle crucial. Elle est en contact direct avec les ACD et les bénéficiaires. En son sein, nous avons les animateurs, pour chaque municipalité, qui jouent un rôle très primordial dans le suivi et la collecte des données. Cependant, la mobilité des animateurs pose un grand problème à cause de manque de moyens de transports. A Fogo, la CRP ne possède qu'une seule voiture fonctionnelle, et sa mise à disposition des visites n'est pas souvent facile⁴⁸. La petite fréquence des visites chez les bénéficiaires, par exemple, ne donne pas une grande fiabilité aux informations collectées. Certains bénéficiaires, n'étant pas de bonne foi, tentent par tous les moyens de justifier leur non remboursement par le manque de revenus. Cette situation sur la collecte difficile des données auprès des bénéficiaires, est aussi un frein et favorise un retard pour la confection du PTBA au niveau de l'UCP. En effet, le PTBA étant tributaire des informations collectées au niveau des CRP, tout retard ou toutes informations incomplètes ou erronées, joue en défaveur du respect de son calendrier.

A cela, nous pouvons aussi ajouter la procédure de financement qui est aussi très longue. Avec un impact chez les bénéficiaires, qui avec une longue attente, finissent par perdre espoir et jugent négativement la crédibilité du Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale. Cette situation est à la base, souvent, du non remplissage des registres donnés à chaque bénéficiaire, pour justifier les différentes données enregistrées durant la phase d'application du microprojet. Le but de ces registres étant d'évaluer les microprojets.

⁴⁷ Entretien avec Monsieur Silvino FUNTADO, Gestionnaire de l'Unité Technique CRP Santiago Norte, Santiago Norte, réalisé le 15 novembre 2018.

⁴⁸ Entretien avec Monsieur José Ribeiro DE OLIVEIRA, Animateur CRP Fogo, Fogo, réalisé le 9 novembre 2018.

Toutes ces données n'étant pas disponibles ou collectées à temps, a un impact significatif sur la procédure d'éligibilité des microprojets.

§2 – Lenteur de la procédure d'éligibilité

L'UCP recueille les données pour établir le PTBA. Ces informations suivent une procédure ascendante. Des bénéficiaires à l'UCP, en passant par les ACD et les CRP, la chaîne d'informations doit être continue et un retard ou une information erronée, aura des conséquences sur le calendrier préétabli par les bailleurs. Les différents problèmes enregistrés sont liés à la transmission tardive des données par les CRP et à une procédure assez lourde au niveau de l'UCP.

L'UCP reçoit directement les informations relatives aux bénéficiaires et microprojets. Les CRP doivent collecter les données sur le terrain et les transmettre à temps à l'UCP. Cette dernière, utilise ces données pour confectionner le PTBA qui représente la base de données des bailleurs. Ce PTBA servira de base de contrôle et d'évaluation des bailleurs. Donc, tout retard ou négligence de la collecte des données sur le terrain, aura des conséquences sur le calendrier en général et particulièrement sur l'actualisation de la base de données.

L'UCP ne reçoit pas les données à temps. En effet, la transmission par certaines CRP souffre de retard manifeste, d'où les conséquences qui s'en suivent⁴⁹.

Ce retard de transmission est le résultat de manquements au niveau de la mise en œuvre des actions et le manque d'initiative de certaines CRP. A cela s'ajoute le manque de communication des CRP sur les différents problèmes. En effet, la communication et l'échange d'informations entre certaines CRP et l'UCP sont parfois très insuffisantes⁵⁰.

Ces problèmes évalués à des niveaux différents, ont des impacts sur les fiches que l'UCP doit remplir à temps, plus particulièrement la Cellule Suivi et Evaluation. Cependant, la réception

⁴⁹ Entretien avec Madame Edzana MASCARENHAS, Responsable microprojets, UCP, Praia, réalisée le 18 janvier 2019.

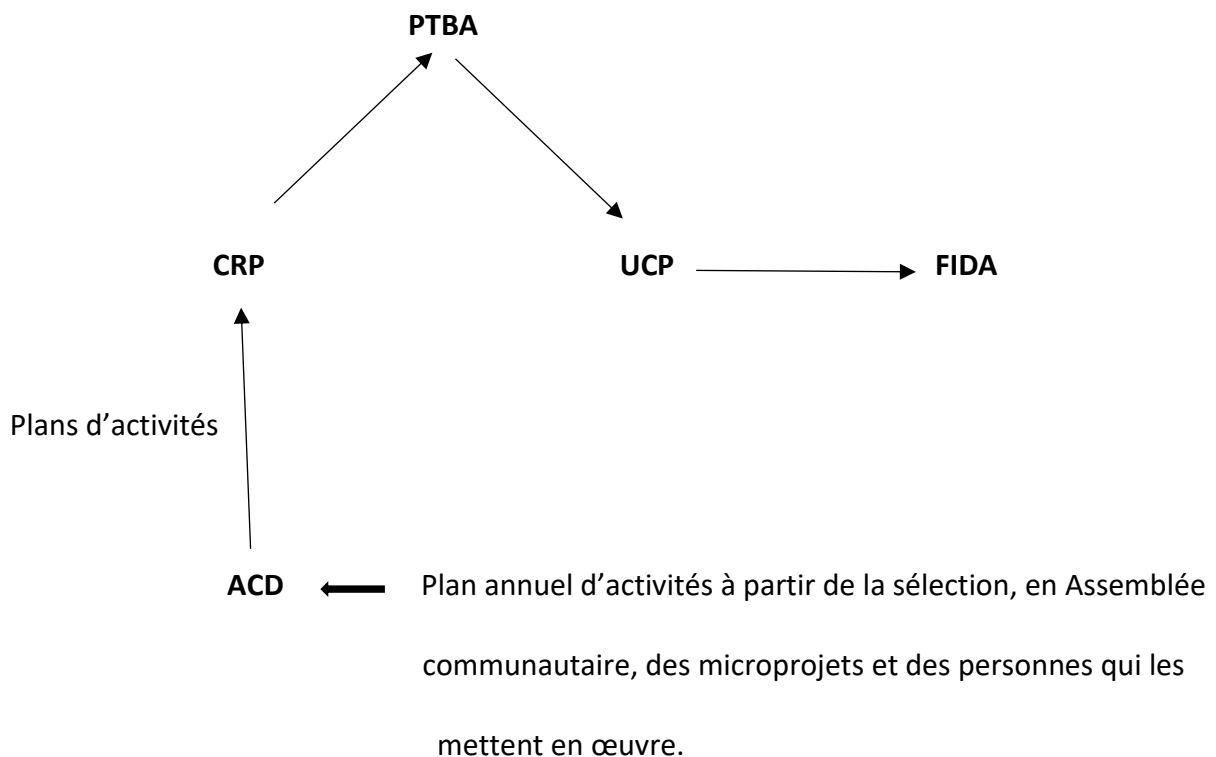
⁵⁰ Entretien avec Madame Ana Raquel FREIRE, Responsable cellule Genre Inclusion Jeunes et cumulativement cellule Animation Formation et Réseaux, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

tardive de données affecte les nombreuses fiches à remplir qui se font au ralenti et porte préjudice au respect du calendrier imposé par les bailleurs⁵¹.

Toutes ces lenteurs enregistrées causent indubitablement un retard sur l'éligibilité ou la validation des microprojets.

A cela s'ajoute la procédure rocambolesque imposée par les bailleurs et plus particulièrement le FIDA. Les chiffres l'emportent sur les effets. Effectivement, la littérature de gestion du FIDA est florissante, voire exorbitante, et son applicabilité dans le temps imparti est presque impossible. Et avec une vingtaine d'agents, l'UCP ne peut gérer tous ces microprojets.

Ci-dessous, nous pouvons voir le niveau de responsabilité des ACD et des CRP sur la confection du PTBA.



Les différents problèmes enregistrés et leurs conséquences posent les limites des structures institutionnelles de développement. Le nombre de bénéficiaires et de microprojets à gérer, démontrent les limites du système. Lorsque certains microprojets ne génèrent pas de revenus

⁵¹ Entretien avec Madame Maria De Fatima De Brito SEMEDO, Assistante Suivi Evaluation, UCP, Praia, réalisé le 21 décembre 2018.

ou sont tout simplement abandonnés, c'est dû à une mauvaise gestion des priorités. L'approche participative aurait sûrement permis de distinguer ces priorités. C'est dans cette optique que les projets de grandes envergures s'imposent pour répondre aux questions cruciales du Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale.

B – les bases objectives des projets structurants

Dans un pays où l'eau manque, où les infrastructures énergétiques font défaut et où la formation des bénéficiaires des programmes de développement est insuffisante, il demeure indubitable que la priorité reste les projets structurants. Les microprojets n'ayant pas atteint leurs objectifs, le recours aux projets structurants reste la réponse adéquate pour corriger les lacunes du système.

1 – Le capital humain

Le Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale doit reposer sur l'Homme. Ce dernier étant l'acteur principal, doit être valorisé pour mettre à profit ses atouts intellectuels. En effet, l'investissement premier du tout programme de développement doit être misé sur la valorisation de l'intelligentsia local et la formation.

§1 – L'expertise adéquate

La création d'un programme de développement est un moment très crucial pour un pays. Des moyens financiers, humains et logistiques seront mobilisés pour atteindre des objectifs. Cependant, une procédure adéquate doit être respectée, de la prospection en passant par l'élaboration, l'exécution. Sans oublier l'influence de la politique.

En général, les bailleurs de fonds envoient un consultant dans le pays déterminé pour prospecter le niveau de pauvreté et mesurer l'aide ou le financement adéquat. C'est souvent un étranger qui sera déployé comme émissaire afin de trouver les bases d'une solution durable. Cependant, appréhender un pays n'est pas si facile et il est presque impossible que quelqu'un qui ne connaît pas la réalité du pays et ses coutumes, puissent avoir les clés de la solution, plus que les habitants eux-mêmes. En effet, *il est clair que la gestion des projets des*

*pays en voie de développement devrait être confiée aux nationaux, afin que les experts étrangers puissent se retirer, sans mettre en péril l'œuvre entreprise. Il conviendrait donc de former la population locale, de lui donner les moyens de développer sa propre technologie, des instruments de gestion et des structures administratives propres*⁵².

Le Cap-Vert, comme bons nombres de papys en Afrique, a été victime de cette approche approximative pour greffer un programme de développement inadéquat avec ses besoins socio-économiques. On ne façonne pas un projet de développement entre quatre murs pour l'exporter dans un pays. Les projets structurants qui englobent les mesures d'envergures du capital humain aux infrastructures, s'imposent objectivement. Si aujourd'hui, le FIDA incitent ses partenaires étatiques, et à lui-même, à valoriser davantage les projets structurants, c'est que la base du programme a été faussée. Les microprojets qui n'ont pas abouti et ceux qui ne génèrent aucun revenu, confortent cette thèse.

David Moss, dans son livre *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, nous rappelle que les interventions de développement répondent à des impératifs organisationnels et qu'elles se construisent sur la base de la conciliation des différents intérêts des acteurs impliqués dans les projets. Personnel des agences de coopération, experts, hommes de terrain et bénéficiaires, tous ajustent leurs pratiques aux cours de leurs interactions⁵³.

L'influence de la politique dans les mailles du programme a aussi porté un coup sur l'élaboration et l'exécution du POSER. Le clientélisme s'est fait sentir dans certaines CRP et a influencé, souvent, les orientations du Programme et surtout le laxisme de certains agents. La séparation entre la sphère politique et le POSER doit être rigide. Le déphasage, souvent, entre la théorie et la pratique, dans les programmes de développement, est notoire. En effet, sur le terrain, les pratiques de développement ne sont qu'une pâle copie des politiques prescrites. Elles participent avant tout au maintien des projets de développement⁵⁴.

⁵² Streeten Paul. Des institutions pour un développement durable. In : Tiers-Monde, tome 33, n°130, 1992. Environnement et développement. pp. 456. Doi : 10.3406/tiers.1992.4699. URL : http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1992_num_33_130_4699

⁵³ Ségalini, C. (2012). David Mosse. *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*. *Afrique contemporaine*, 242(2), 127-129. Doi :10.3917/afco.242.0127. URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2012-2-page-127.htm>

⁵⁴ Ibid.

La valorisation de l'expertise locale doit primer dans les Programmes de développement. L'impact du POSER chez les bénéficiaires aurait été atteint si les bases du développement durable avaient été respectées. Ces bases sont les impératifs du développement. En effet, Nous pouvons retenir que si le développement a un sens, il ne peut être qu'unique, celui d'assurer la couverture des certains besoins (se nourrir, se loger, se soigner, se former...etc.) ...⁵⁵.

Dans le cadre du POSER, la formation a une importance cruciale et justifie en grande partie les résultats du Programme.

§2 – L'instauration de formations préalables

Tout programme de développement doit donner à la formation une place prioritaire. La pérennisation et l'atteinte sociale des objectifs d'un programme de développement passent par la dotation de connaissances et d'aptitudes adéquates pour gérer au mieux les outils mis à la disposition du bénéficiaire.

En effet, « *le capital humain est l'ensemble des compétences, qualifications et autres capacités possédées par un individu à des fins productives...par la transmission de savoirs et qualifications*⁵⁶. » En effet, la plus précieuse ressource que possède l'Homme est le savoir et savoir-faire acquis par l'instruction, l'expérience ou la formation. Nous avons constaté combien le manque de formation a été néfaste pour l'atteinte des objectifs des microprojets. Les microprojets qui ont prospéré font état d'une connaissance déjà acquise domaine par le bénéficiaire.

Le bénéficiaire Nadison Varela SEMEDO⁵⁷, est un exemple de l'apport de la formation, avant la validation et le financement du microprojet. En effet, son microprojet est générateur de revenus et sa situation économique a changé. La boulangerie qu'il gère avec un autre bénéficiaire est bien équipé et fournit du pain et de la pâtisserie de qualité aux habitants et

⁵⁵ Pr Chérif Sidy KANE (2018). Economie du Développement. Recueil inédit, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Wasal Dakar.

⁵⁶ Pr DIAL M.L. (2018). Economie de l'Education. Recueil inédit, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Wasal Dakar.

⁵⁷ Entretien avec Monsieur Nadison Varela SEMEDO, Co-bénéficiaire d'une boulangerie, Santiago centre, Santiago, réalisé le 4 décembre 2018.

écoliers. Toutes les conditions d'hygiène et d'installation sont réunies. C'est une réussite de microprojet et la pérennisation de l'activité est bien assurée. Ces revenus lui permettent de s'acquitter de sa dette. Le projet a été financé à hauteur de 541.176 \$ (3.247.056 FCFA) avec une contribution des bénéficiaires de 50.482 \$ (302.892 FCFA). Le total est de 541.176 \$ (3.549.948 FCFA)⁵⁸.

Dans la mise en œuvre du Programme de Lutte contre la Pauvreté rurale, les femmes chefs de famille ont une place de choix, étant la cible prioritaire de par leur situation et leur nombre. La formation de cette couche très vulnérable est impérative. En effet, *« discriminées, surexploitées, pauvres parmi les pauvres, ces femmes connaissent des conditions de vie telles qu'elles affectent gravement leur état de santé, avec la détérioration qui s'ensuit sur la santé de leurs propres enfants. Ayant une faible formation, de maigres revenus, s'alimentant pauvrement, vivant dans un habitat où l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement sont déficients, subissant les effets de la violence, les femmes chefs de famille souffrent de façon aiguë et amplifiée de l'accroissement des inégalités sociales⁵⁹ »* disait déjà Christine Verschuur dans « Femmes du sud, chefs de famille ». Cette primauté à la formation des femmes chefs de famille est d'une importance cruciale. Ayant toute une famille en charge et sans appui du père des enfants, la formation qualifiante des femmes, qui sera une garantie de revenus et de pérennisation, aura des conséquences positives sur l'épanouissement des enfants.

Le POSER, en collaboration avec Any SILVA, Consultante et formatrice à l'Organisation Internationale du Travail, sillonnent les régions pour des séances de formations. En effet, avec les bénéficiaires, ces séances de formations ont pour but de promouvoir les petites activités commerciales des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat. Elles sont préparées pour élaborer des activités économiques. En général, il s'agit de promouvoir la création, le marketing, la gestion et la planification⁶⁰. L'une des méthodes utilisées et la méthode

⁵⁸ Fiche d'identification du microprojet, Code 007-2017 – UCP.

⁵⁹ BISILIAT J., Femmes du sud, chefs de ménage, (en ligne), Karthala, 1996, p. 401. Disponible sur : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_05/010010585.pdf

⁶⁰ Entretien avec Madame Any SILVIA, Consultante et Formatrice à l'OIT, Praia, réalisé le 4 décembre 2018.

GERME⁶¹, développée par le Bureau International du Travail (BIT), pour aider les entrepreneurs à lancer et développer leurs entreprises.

En englobant les connaissances, les qualifications et les caractéristiques personnelles, le capital humain engendre un rendement économique en augmentant les revenus. Et pour répondre à la demande sociale de manière pérenne et atteindre les objectifs socioéconomiques du POSER, les projets structurants ont démontré leur opportunité poser les bases définitives du développement durable.

2 – Les grands projets de construction

Bâtir les poutres du développement durable passe indubitablement par les aménagements et infrastructures à grande échelle pour relever le défi de la pauvreté rurale. Au Cap-Vert, la formation du monde rural pose problème mais aussi le manque d'eau et l'énergie pour alimenter les constructions hydrauliques. D'où le programme de construction des ouvrages dédiés aux énergies renouvelables et hydrauliques.

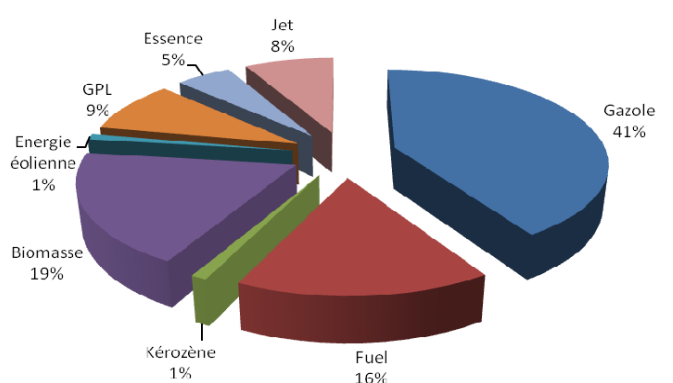
§1 – Les ouvrages dédiés aux énergies renouvelables

Le gap énergétique est problématique au Cap-Vert. Du fait de son caractère insulaire, le pays est esulé et les îles qui le composent sont aussi éloignées les unes des autres. Le graphique ci-dessous montre la consommation énergétique au Cap-Vert en 2003.

⁶¹ Le programme GERME (Gérer Mieux votre Entreprise) a été conçu à partir d'un programme de formation en matière de gestion, intitulé « Veillez sur Votre Société », mis au point vers la fin des années 1970 par la Fédération Suédoise des Employeurs en faveur des petites et moyennes entreprises locales. Méthode appliquée notamment en Afrique.

Disponible sur : https://www.ilo.org/empent/areas/start-and-improve-your-business/WCMS_551107/lang--fr/index.htm

Graphique : Mix énergétique du Cap Vert⁶²



Source : Direction Générale de l'Industrie et de l'énergie du Cap-Vert, 2003

Nous voyons l'infime pourcentage réservé aux énergies renouvelables. Cependant, des projets sont en gestation depuis des années et leur effectivité a placé le Cap-Vert dans une nette évolution dans ce domaine. Alimenté par des réalisations prometteuses, le Cap-Vert se projette dans un futur vert pour atteindre l'autosuffisance énergétique. En effet, l'Etat insulaire veut atteindre 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2025⁶³. Si cet objectif va dans le sens d'un geste positif pour l'environnement, c'est aussi et avant tout pour réduire la facture énergétique de l'Etat insulaire. Avec son programme « Énergie durable pour tous ⁶⁴», le Cap-Vert mise notamment sur le vent et le soleil.

En effet, les dix îles de la République du Cap-Vert parient sur l'avenir et sur les énergies renouvelables afin de faire des économies. Entre 2015 et 2020, on estime que les îles

⁶² Sustainable ENERGY FOR ALL, Evaluation rapide et analyse des gaps du Cap-Vert, (en ligne), République du Cap-Vert, 2013, p. 12, Disponible sur : https://www.se4allafrica.org/fileadmin/uploads/se4all/Documents/Country_RAGAs/Cabo_Verde_RAGA_FR_R released.pdf

⁶³ Article partenaire – Enidis, 13 septembre 2018, Au Cap-Vert, 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2025 ? LA TRIBUNE AFRIQUE, Consulté sur : <https://afrique.latribune.fr/entreprises/la-tribune-afrique-de-l-energie-by-enedis/2018-09-13/au-cap-vert-100-d-energies-renouvelables-a-l-horizon-2025-790160.html>

⁶⁴ En septembre 2011, le Secrétaire général des Nations unies a lancé l'Initiative "Énergie durable pour tous" (dite en anglais Sustainable Energy for All, SE4All par acronyme), dans le but d'atteindre trois objectifs à l'horizon 2030 : assurer un accès universel à des services énergétiques modernes ; doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique ; et doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique global. Le Cap Vert a été le premier à adopter le Programme d'action au niveau politique (le programme d'action a été entièrement élaboré).

capverdiennes vont quasiment doubler leur consommation annuelle en électricité, passant de 360 GWh à 670 GWh.

Actuellement, avec une consommation d'électricité de 727 kWh par personne et par an, le Cap-Vert affiche une moyenne nettement supérieure à celle des pays de l'Afrique subsaharienne de 488 kWh par personne et par an. Une raison supplémentaire de se projeter vers un avenir plus vert.

Et si la quasi-totalité de la population a accès à l'électricité, 30 % dépendent néanmoins d'un recours au charbon et au bois afin de limiter leurs dépenses.

Le pari, osé, semble pourtant réalisable aux différents observateurs. Car les ressources ne manquent pas sur les îles. D'après Erik Nordman⁶⁵, enseignant chercheur à l'université de Grand Valley State, « *le pays possède des ressources éoliennes à l'image de celles du Maroc, le potentiel solaire du Sahel, des ressources géothermiques telles que celles du Kenya et une énergie marine comparable à celle de nombreux pays côtiers. Les alizés du nord-est du Cap-Vert sont considérés comme excellents pour la production d'énergie éolienne* ⁶⁶».

Sachant qu'un parc éolien nécessite en moyenne des vitesses de vent d'au moins 6,4 m/s à 50 m du sol, le Cap-Vert dispose d'un atout de taille avec des vents pouvant dépasser les 9,0 m/s. Et si on est encore loin de l'objectif des 100 %, trois îles, dont les deux plus peuplées, produisent déjà environ 25 % de leur électricité à partir d'énergies éoliennes.

En effet, En faisant des énergies renouvelables une priorité pour le développement du pays, le Cap-Vert fait figure de pionnier dans la région. Son objectif est une pénétration de 50 % des énergies renouvelables dans la production électrique d'ici 2020 et il a pris de nombreuses mesures pour y parvenir (notamment, la loi sur les énergies renouvelables et autres incitations). Ce pays a récemment installé des parcs éoliens et des installations photovoltaïques raccordés au réseau produisant 25,5 MW et 7,5 MW respectivement⁶⁷.

⁶⁵ Erik NORDMAN est un professeur agrégé de l'Université de Grand Valley State. Ses domaines d'expertises sont : Energie renouvelable, Politique et économie des ressources naturelles, Systèmes d'Information Géographique.

⁶⁶ Article partenaire – Enedis, 13 septembre 2018, Au Cap-Vert, 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2025 ? LA TRIBUNE AFRIQUE, Consulté sur : <https://afrique.latribune.fr/entreprises/la-tribune-afrique-de-l-energie-by-enedis/2018-09-13/au-cap-vert-100-d-energies-renouvelables-a-l-horizon-2025-790160.html>

⁶⁷ CASA AFRICA, Les énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest, ETAT, EXPERIENCES ET TENDANCES, (en ligne), Institut Technologique des Canaries, 2012, p. 91, Disponible sur : file:///C:/Users/kiki/Desktop/energies%20renouve/les_energies_renouvelables_en_afrique_de_louest.pdf

La position du Cap-Vert est plus qu'honorable dans le domaine de l'éolien, malgré ses difficultés dans d'autres domaines. En effet, Le pays a été classé au troisième rang mondial pour l'énergie éolienne totale installée en fonction du PIB et il dispose de la puissance éolienne installée la plus élevée par rapport à la capacité électrique totale installée à la fin de l'année 2011. Le Cap-Vert a dépassé de nombreux pays connus pour leur position de leaders dans le secteur de l'installation d'énergie éolienne, notamment l'Allemagne, le Portugal, l'Espagne et le Danemark⁶⁸.

En effet, l'éolien a une grande potentialité au Cap-Vert et peut répondre favorablement aux besoins énergétiques des populations rurales. Grâce à des facteurs, comme la miniaturisation des pièces, l'évolution du design et la libéralisation des prix de l'électricité, leur développement pourrait constituer un apport non négligeable dans la production d'électricité. Ce sont des éoliennes de faible puissance et d'encombrement réduit, adaptées au milieu rural⁶⁹.

Les progrès dans l'installation des éoliennes et les potentialités affichées dans ce domaine des énergies renouvelables, est une aubaine pour le Cap-Vert de répondre positivement au déficit énergétique. Financer ces projets d'installations au niveau des îles et plus particulièrement en zone rurale, est le meilleur moyen de pousser ce pays sur les rails du développement. Les bailleurs de fonds et plus particulièrement le FIDA, devraient miser sur ces projets structurants, pour répondre favorablement aux défis de la pauvreté en zone rurale et de participer positivement dans la garantie d'un développement durable.

Des projets sont en cours, visant à tester la possibilité de combiner le stockage de l'énergie avec le dessalement. Ainsi, l'eau douce pompée pourrait être stockée et utilisée au besoin afin de produire de l'énergie hydraulique.

Des études sont également menées sur les eaux autour du sud de l'île de Santiago afin d'avoir recours à l'énergie thermique des mers (ou énergie maréthermique). Exploiter l'énergie issue de la différence de température entre les eaux superficielles et les eaux

⁶⁸ Ibid., p. 265.

⁶⁹ Pr YOUM I. (2018). MDP, Energies renouvelables, L'Énergie Eolienne. Recueil inédit, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Wascal Dakar.

profondes des océans ; celle qui est emmagasinée sous la forme de chaleur dans les eaux de surface.

Enfin, le Cap-Vert peut aussi miser sur l'énergie géothermique. Grâce à ses îles volcaniques, la république peut en effet espérer profiter davantage du potentiel de son sous-sol à l'avenir.

L'hydroélectricité est aussi une réponse aux défis du développement durable au Cap-Vert. Cependant, Le développement de l'hydroélectricité passera par la prise en compte de trois principes du développement durable :

- Le projet doit satisfaire les critères économiques de rentabilité ;
- Il doit être acceptable sur le plan environnemental, c'est-à-dire que les impacts sur l'environnement doivent être limités et/ou compensés ;
- Il doit être mené en partenariat avec les communautés locales et leur apporter une amélioration de leur situation, surtout quand il y a déplacement de la population⁷⁰.

A l'instar de l'énergie éolienne, l'énergie solaire aussi est une réponse au déficit énergétique du Cap-Vert. Et, l'atout majeur du solaire est d'avoir son avenir devant lui et donc de respecter tous les critères du développement durable⁷¹. Dans le cadre du POSER, le système photovoltaïque permet l'électrification des forages⁷². Et ces derniers, représentent la solution première aux problèmes liés à la raréfaction de l'eau et à l'atteinte des objectifs du POSER et des bailleurs de fonds. D'où l'émergence des ouvrages hydrauliques.

§2 – Les ouvrages hydrauliques

En général, les ouvrages hydrauliques sont en corrélation avec les systèmes de production énergétique. Souvent, les pays qui enregistrent une raréfaction de l'eau ont aussi des problèmes liés à l'approvisionnement énergétique. Une mauvaise gestion peut aussi être à

⁷⁰ Pr YOUUM I. (2018). MDP, Energies renouvelables, L'Énergie Hydraulique.

⁷¹ Pr YOUUM I. (2018). MDP, Energies renouvelables, L'Énergie solaire.

⁷² Entretien avec Monsieur Paulo Jorge CORREIA BARROS, Consultant Expert Conservation des Sols et de l'Eau, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

l'origine de ce déséquilibre en Afrique. Le premier problème du Cap-Vert est la raréfaction de l'eau.

Ce problème est devenu une préoccupation mondiale. En effet, « *la formulation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000), si elle s'inscrit dans une nouvelle philosophie du développement en faisant de la lutte contre la pauvreté un objectif prioritaire, a aussi impulsé des orientations particulières en matière de financement et de gestion de l'hydraulique*⁷³ ».

Au Cap-Vert, les pluies qui tombent sont peu abondantes et favorisent à une moindre mesure à l'exploitation de l'agriculture pluviale. Il est aujourd'hui admis par les experts en la matière, que l'investissement dans les grands ouvrages hydrauliques, barrages et périmètres irrigués, est un impératif en Afrique et surtout dans les pays déficitaires en potentialité hydraulique.

C'est dans cette optique que les décideurs nationaux et internationaux sont bien déterminés à relancer les grands projets hydrauliques. Le POSER et le FIDA en particulier, misent maintenant sur les ouvrages hydrauliques. En effet, si les microprojets ont un impact familial, les projets structurants ont un impact communautaire⁷⁴. Ce dernier impact touche plus de bénéficiaires et à la longue permettra d'atteindre les objectifs du POSER. Le retour aux microprojets ou la poursuite des microfinancements pourra être envisagé avec plus de garantie quant à la réalisation des objectifs.

Trouver des solutions au problème de l'eau c'est toucher des milliers de paysans et hausser leur niveau de vie. Le pays s'est fixé un objectif d'ici 2025 et avec le soutien objectif des bailleurs de fonds, le pari pourra être remporté. Le Cap-Vert faisant partie des pays d'Afrique de l'Ouest où le déficit en eau est quasi permanent. En effet, *le potentiel hydraulique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas fondamentalement défavorable à la satisfaction des besoins des quelque deux cent cinquante millions de citoyens de l'Afrique de l'Ouest (290 millions si on inclut le bassin du lac Tchad). Même les projections du stress hydrique théorique, qui met en relation les quantités d'eau potentiellement disponibles et la demande de la population, sont rarement déficitaires (United Nations Economic Commission for Africa-UNECA, 2002),*

⁷³ Baron Catherine, Tidjani Alou Mahaman, « L'accès à l'eau en Afrique subsaharienne : au-delà des modèles, une pluralité d'innovations locales », *Mondes en développement*, 2011/3 (n°155), p. 24. DOI : 10.3917/med.155.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-3-page-7.htm>

⁷⁴ Entretien avec Monsieur Paulo Jorge CORREIA BARROS, Consultant Expert Conservation des Sols et de l'Eau, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

FAO/AQUASTAT, 2005). Seul le Cap-Vert pourrait se trouver en situation de rareté hydrique d'ici à 2025, c'est-à-dire avec moins de 1000 m³ par habitant et par an...⁷⁵

Avec le Programme, il y'a eu l'installation de projets d'adduction de distribution de l'eau agricole et la construction des réservoirs pour le stockage de l'eau⁷⁶.

Et pour davantage renforcer l'appui technique dans le domaine de l'hydraulique, le Programme a recruté temporairement un consultant externe pour la révision, le suivi et l'accompagnement des projets hydrauliques. Le consultant aura pour mission la révision de deux (2) projets, le suivi et l'accompagnement de douze (12) projets⁷⁷.

La gestion de l'eau en zone rurale, où la pauvreté sévit le plus, est une priorité dans le cadre du développement durable. L'implication de tous les acteurs est préconisée pour une meilleure synchronisation des actes et politiques. En effet, Le cycle hydrologique doit être appréhendé dans sa globalité par une gouvernance sociétale qui, seule, peut garantir la pérennité du couple eau-développement durable, en impliquant gouvernements et citoyens⁷⁸.

⁷⁵ Vol. 84, 1 février 2009, Le retour des grands investissements hydrauliques en Afrique de l'Ouest : les perspectives et les enjeux. Géocarrefour, Consulté sur : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/7205>

⁷⁶ Entretien avec Monsieur Paulo Jorge CORREIA BARROS, Consultant Expert Conservation des Sols et de l'Eau, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

⁷⁷ Entretien avec Monsieur Nilton CORREA, Master Génie des Eaux, Consultant, UCP, Praia, réalisé le 18 janvier 2019.

⁷⁸ Dr SONKO E.H.M. (2017). MDP, Eau Irrigation et Traitement des eaux. Recueil inédit, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Wascal Dakar.

CONCLUSION

Pour conclure, j'ai effectué mon stage de fin d'études de Global Master's in Development Practice (MDP) en tant que chercheur associé au sein de de l'Unité de Coordination du Programme, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement du Cap-Vert. Durant mes 3 mois de stage, j'ai pu mettre en pratique toutes les connaissances acquises durant ma formation sur le Développement Durable. Avec ce stage j'ai pu mesurer l'application, sur le terrain, de concepts expérimentaux relatifs à l'amélioration de la condition de vie des populations vulnérables du monde rurale. Ce domaine très noble dont l'objectif est l'amélioration de la condition humaine, surtout en zone rurale, m'a poussé à intégrer l'illustre temple de la formation à Wascal, au niveau de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à Dakar (FASEG). Etudiant en Global Master's in Development Practice (MDP), qui est un programme destiné à apporter aux étudiants les aptitudes et connaissances requises pour mieux identifier les défis majeurs du développement durable relatifs à la pauvreté, la démographie, la santé, le changement climatique et la productivité de l'agriculture⁷⁹. En partenariat avec University of Columbia (USA), Mac Arthur Fondation (USA) et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), des stages sont financés dans certains pays ou ce dernier dirige des projets similaires au programme du MDP. Une opportunité qui nous permet de mettre en pratique nos acquis académiques.

En réponse à cette préoccupation sociale, des microprojets ont été initiées, en partenariat avec le FIDA et le FFE, pour toucher les cibles les plus impactées par la précarité des revenus. Les structures institutionnelles locales, CRP et ACD, sont les points focaux du Programme du fait de leur proximité avec les bénéficiaires. Dans l'organisation de la chaîne de responsabilité, nous avons remarqué des limites préjudiciables aux objectifs du Programme. Les conséquences ont été à l'origine du retard de l'élaboration et de la transmission du PTBA au niveau de l'UCP.

Le ciblage des femmes chefs de ménage en deçà des priorités par rapport à leurs situations sur l'échelle des couches vulnérables, le manque de formation des bénéficiaires, le suivi très limité des microprojets par les unités techniques, le manque de moyens de mobilité des CRP

⁷⁹ Diallo, A. (2009, 3 juillet). *Master en développement durable – 450 millions CFA de la fondation Mac Arthur à l'UCAD*. Consulté sur http://faseg.ucad.sn/index.php?option=com_content&task=view&id=87&Itemid=133

et d'infrastructures des ACD, sont la suite logique d'une planification extrinsèque programmée par des instances ne tenant pas compte des réalités historiques et socioculturelles du Cap-Vert.

En effet, L'économie Capverdienne est fortement conditionnée par la rareté de ressources naturelles d'où sa dépendance vis-à-vis de l'aide internationale (sous forme de dons et de prêts) ... Les cultures pluviales sont caractérisées par des productions très aléatoires, conséquence des variations du régime des pluies et l'élevage aussi souffre de la précarité des pluies⁸⁰. Donc nous pouvons affirmer que les problèmes majeurs du Cap-Vert sont l'eau et le manque d'infrastructures hydrauliques et par corrélation, énergétiques dans une certaine mesure.

Et, à l'insuffisance de certains microprojets, comme moyen radical pour la comptabilisation de revenus, et la déficience organisationnelle des structures institutionnelles locales, les projets structurants se sont imposés naturellement comme seule réponse de masse et source de résultats objectifs.

Si l'approche participative est la clé du succès des projets de développement, elle était déjà mise en avant par le FIDA dans les années 2000. En effet, pour le FIDA, « *la participation est un investissement ; elle exige plus de temps et d'argent mais à la longue, elle renforce l'impact. Les projets qui reposent sur les savoirs locaux et les priorités ont plus de chances d'être durables parce qu'ils sont pertinents et acceptables pour les bénéficiaires* »⁸¹. Dans son Mémoire de troisième cycle en agronomie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, que j'ai eu l'honneur de visiter en 2004 étant étudiant au Maroc, Yoda Blaise soulevait déjà, en 2004, les mêmes problèmes que j'ai relevé au niveau du Programme. A savoir, les contenus des programmes exécutés de façon très générale ne tenant pas compte des spécificités socioéconomiques ni du milieu naturel au niveau local et régional ; la participation et la question du genre largement abordées dans la partie conception mais survolées pendant l'exécution ; les systèmes de suivi-évaluation souvent défectueux à cause d'une ressource

⁸⁰ PAN. 2000. Cap-Vert, Programme d'action national de lutte contre la désertification. Consulté sur https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/naps/cape_verde-fre2000.pdf

⁸¹ YODA B., Montage et gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention, Mémoire de troisième cycle en agronomie, Meknès : Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, 2004, 31 p.

humaine (chargée de l'exécution) non valorisée ou non motivée d'une part et d'autre part du fait de l'inadaptation des choix des indicateurs au cours de la conception⁸².

Pratiquement, les mêmes problèmes se répètent depuis plus de 15 ans. Des programmes de développement qui ne répondent pas aux besoins spécifiques des bénéficiaires ou dont le suivi dévoile un certain laxisme qui a de lourdes conséquences sur les objectifs.

Une évaluation d'impact doit être faite après chaque projet de développement pour éviter de répéter les mêmes erreurs dans d'autres programmes. En effet, l'évaluation d'impact est un ensemble de pratiques visant à évaluer de façon systématique et objective les impacts d'un projet, donc à établir un lien de causalité entre les changements observés chez les sujets ayant reçu un traitement, très souvent représenté par les variations d'un indicateur lié à l'intervention, au projet en question⁸³.

Les bénéficiaires doivent être au début et à la fin des programmes de développement. L'inadaptation des méthodes d'approche souvent mises en place par des experts internationaux ne cernant pas forcément tous les aspects socioculturels du milieu africain, BOUKHARI (1994), et à cet effet les jeux de rôle, les représentations théâtrales, les marionnettes et les maquettes ne sont pas toujours adaptées au contexte...⁸⁴

En général, les bailleurs de fonds incitent les pays à s'adapter à leurs politiques et à se plier à leurs exigences. Pour la collaboration ils imposent une langue de travail et recrutent souvent des linguistes au détriment des scientifiques ou de ceux qui ont fait des études liées au développement. *La langue et la communication étant essentielles à la manière dont les sociétés se développent, s'expriment, travaillent ensemble et deviennent plus inclusives...*⁸⁵, donc il demeure évident que le développement des pays passe par leurs propres langues.

Tout doit être fait pour limiter l'aide dans le temps. Les projets structurants, en trouvant des réponses définitives aux problèmes récurrents du Cap-Vert, doivent porter les microprojets.

⁸² Ibid.

⁸³ Mr CISSOKHO L. (2018). Méthodes d'évaluation d'impact. Recueil inédit, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Wascal Dakar.

⁸⁴ YODA B., Montage et gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention, Mémoire de troisième cycle en agronomie, Meknès : Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, 2004, 31 p.

⁸⁵ British Council. (2017). Langue & Développement. La langue et les objectifs de développement durable. 12^{ème} Conférence internationale sur la langue et le développement, Consulté sur https://www.britishcouncil.com.sn/sites/default/files/ldc_2017_dakar_appel_a_propositions_v1_fr.pdf

Cette suite logique est seule garante de l'atteinte des objectifs du POSER et de ne pas créer une dépendance accrue à l'aide.

Une mauvaise utilisation de cette aide ou une programmation déficiente, pourrait entraîner l'effet contraire de l'aide. C'est en ce sens que Dambisa Moyo affirmait que « *l'aide n'est pas la solution, c'est une partie du problème – en fait l'aide est le problème* ⁸⁶ ». Et si, « *aucun peuple ne pouvant aspirer au progrès s'il n'est préalablement préparé à devenir l'auteur principal des changements auxquels il aspire* ⁸⁷ », il demeure primordial de respecter le postulat de la mainmise des bénéficiaires, car « *l'aide véritable doit aider à tuer l'aide* ⁸⁸ » comme disait Thomas Sankara.

On doit aussi avoir en tête les propos de Zeufack Albert qui soutient que les institutions internationales n'ont jamais développé un pays, encore moins l'aide, mais « *par contre, ces institutions ont aidé les pays qui voulaient se développer à le faire* ⁸⁹ ».

⁸⁶ Raffinot, M. (2009). Dambisa Moyo, L'Aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique. *Afrique contemporaine*, 232(4), 209-216. Doi :10.3917/afco.232.0209.
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2009-4-page-209.htm>

⁸⁷ Leduc Gaston. L'aide internationale au développement. In : Tiers-Monde, tome 4, n°13-14, 1963. p. 244 ;
Doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1963.1328>
https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1963_num_4_13_1328

⁸⁸ De Myrelingues A. (2019, 15 octobre). Thomas Sankara : « Malheur à ceux qui bâillonnent le peuple ». REBELLION.info. Consulté sur <https://rebellion.info/Thomas-Sankara-Malheur-a-ceux-qui>

⁸⁹ Bambara, J. M. (2017, 2 août). « L'aide n'a jamais développé un pays... », Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale. Le faso.net. Consulté sur <https://lefaso.net/spip.php?article78599>